



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ARDÈCHE

Programme de Restauration des populations d'Effraie des clochers en Ardèche



Poussins d'Effraie des clochers dans un nichoir © LPO

LPO Ardèche

Février 2016

ardèche
LE DEPARTEMENT



FONDATION
NATURE
DECOUVERTES

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Programme réalisé par :

LPO 07
4 bis rue de la Halle
07110 LARGENTIERE
04 75 35 55 90
ardeche@lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ARDÈCHE

Soutenu par :

Département de l'Ardèche
Hôtel du Département
Quartier la Chaumette
BP 737
07007 PRIVAS CEDEX



Et :

Fondation Nature et découvertes
1 avenue de l'Europe
78117 Toussus-Le-Noble



Réalisation des actions : Lara VULIC, Florian VEAU et Nicolas DUROURE
Rédaction et analyse : Florian VEAU et Nicolas DUROURE
Cartographie : Frédéric CLOITRE

Remerciements

Nous tenons à remercier **tous les observateurs** et principalement les **adhérents de la LPO 07** qui ont fourni des données dans la base naturaliste utilisée pour ce travail : www.faune-ardeche.org.
Leurs prospections, suivis d'espèces et inventaires sont la base de la connaissance de la faune ardéchoise.

Nous remercions également les chargés de mission ENS qui ont assuré le relais local sur leurs sites, et les élus locaux qui ont accueilli ce projet favorablement.

Nous n'oublions pas les photographes Sandra Compère, Nicolas Duroure, Florian Jacob, Yves Muller, Florian Veau, la LPO Nord et l'association Païolive qui ont fourni les images de ce document.

Enfin, un remerciement particulier à Patrick Brunet-Lecomte qui a analysé l'ensemble des pelotes récoltées dans le cadre du programme (700 micromammifères déterminés !).

SOMMAIRE

Introduction

1- Présentation du programme de sensibilisation et de restauration de l'Effraie des clochers en Ardèche

2- Présentation de l'espèce

2-1- Généralités sur les rapaces

2-2- L'Effraie des clochers – *Tyto alba*

2-2-1- Distribution et effectifs

2-2-2- Cycle annuel et écologie

2-2-3- Conservation

3- Les actions du programme de restauration

3-1- Objectif « Campagne de l'Effraie »

3-1-1- Les animations scolaires

3-1-2- Les conférences grand public

3-1-3- Communication sur l'opération

3-2- Objectif « Inventaire chouette »

3-3- Objectif « NidificAction, 50 nichoirs à Effraie en Ardèche »

Bibliographie

Annexes

Introduction

Etudiés par les naturalistes ardéchois depuis de nombreuses années, les rapaces forment un groupe emblématique pour les mouvements et structures qui se préoccupent de protection de la nature. Malgré un constat alarmant depuis plusieurs années, l'Effraie des clochers n'avait jamais bénéficié d'un programme d'étude et de restauration de ses populations dans le département. Le travail de synthèse présenté dans ce document fait le point sur l'état des connaissances sur cette espèce et présente les différentes actions mises en place lors de ce programme. Celles-ci s'articulent autour de 3 axes : des actions de sensibilisation, des inventaires et enfin des opérations de protection par la mise en place de nichoirs spécifiques pour l'Effraie dans les clochers et bâtiments communaux. Ces actions sont centrées principalement sur les communes des Espaces Naturels Sensibles du département, mais peuvent également toucher des communes limitrophes lorsque les territoires sont jugés favorables à la présence de l'espèce.

1 - Présentation du programme de sensibilisation et de restauration des populations d'Effraie des clochers en Ardèche

Résumé du projet

Malgré les mesures de protection réglementaires mises en place pour cette espèce, l'Effraie des clochers est en régression dans toute la France et principalement dans l'Est. Les acteurs luttant en faveur de cette espèce sont nombreux (groupe Effraie, Mission Rapaces de la LPO...). C'est donc dans une logique nationale que la LPO 07 a lancé un projet pour la restauration des populations de ce rapace nocturne sur le département de l'Ardèche. L'objectif étant d'augmenter le nombre de sites de nidification et d'améliorer les connaissances sur cet oiseau. Les actions sont diverses :

- Lancer une campagne de communication et de sensibilisation autour de ce projet (information sur l'espèce, possibilités d'action pour les particuliers...).
- Obtenir de nouvelles informations sur l'espèce et son aire de répartition par des analyses de données, des recherches bibliographiques et un appel à participation de nos adhérents et du grand public.
- Proposer au jeune public de s'investir dans la connaissance et la protection de cette espèce : étudier son écologie, construire des nichoirs, et sensibiliser les habitants.
- Installer 50 nichoirs dans les clochers/bâtiments des communes volontaires.

Ces projets seront accompagnés de soirées grand public pour mieux connaître l'Effraie et valoriser le travail réalisé par les enfants.

Les détails du programme

Enjeux biodiversité traités dans ce projet

- Restaurer une espèce en régression en lui offrant des lieux favorables à la nidification.
- Créer des liens entre les différents acteurs autour d'une espèce bien particulière.
- Sensibiliser et mobiliser les structures pouvant améliorer l'état des populations de l'Effraie (Agri Bio Ardèche, associations de village...).
- Apporter des connaissances au grand public sur l'Effraie des clochers.
- Impliquer le jeune public pour que les enfants deviennent de véritables éco-citoyens acteurs de leur environnement.
- Favoriser l'appropriation de la biodiversité et découvrir la nature en ville.

Objectifs recherchés

Le projet vise à :

- Développer un partenariat entre les élus locaux des communes favorables au projet et l'association.
- Développer le projet de restauration de l'Effraie des clochers conjointement avec les structures scolaires ou périscolaires.
- Faire participer les jeunes à la création de nichoirs et les communes à leur mise en place.
- Mettre en place des outils de communication autour de la protection de l'espèce.
- Développer la communication entre salariés et adhérents au sein de l'association et dynamiser ainsi le tissu associatif.
- Faire le suivi de l'efficacité de ces dispositifs.

Résultats attendus

- Mettre à disposition 50 lieux de nidification favorables à l'Effraie des clochers.
- Sensibiliser les enfants au respect la biodiversité en les responsabilisant et les associant au projet.
- Amener une information relative à cette espèce au grand public sur l'ensemble du territoire.
- Créer du lien social en regroupant élus, associations, scolaires et collectivités autour du projet.
- Assurer le suivi de cette espèce par la participation des adhérents.

Mode de mise en œuvre

- Réunion de lancement entre les acteurs et partenaires du projet.
- Appel aux adhérents pour connaître l'avis des différentes communes de l'Ardèche.
- Concertation avec les élus concernés pour autoriser la pose de nichoirs.
- Diffusion et mise en place d'un programme d'animations sur l'Effraie des clochers en concertation avec les responsables des établissements scolaires (écoles, collèges) et centre de loisirs de secteurs identifiés à partir des données de présence de l'espèce.
- Montage des 50 nichoirs avec les classes.
- Pose du dispositif avec (dans la mesure du possible) les élus locaux et l'association.
- Valorisation et/ou création d'outils de communication (appui technique de la LPO dans le cadre du programme national).
- Médiatisation du projet sur les communes adhérentes.
- Suivi d'espèce via les adhérents et les salariés de l'association.

Communication prévue

- Articles dans la presse
- Articles dans les lettres municipales, blog ou site internet des communes volontaires
- Plaquette d'information « l'Effraie des clochers »
- Article dans Relief
- Publications des structures partenaires (PNR, lettre d'info...)

2- Présentation de l'espèce

2-1- Généralités sur les rapaces

Oiseaux de proies, prédateurs ou charognards, les rapaces sont, sans conteste, les oiseaux qui ont depuis toujours attiré l'attention des naturalistes et tiennent une place à part dans le monde des oiseaux pour de nombreuses civilisations humaines (faucons, aigles, vautours, chouettes et hiboux...)

Lors des dernières décennies, ils ont été plus particulièrement étudiés, en partie pour leur beauté, leur majesté et donc l'intérêt direct que l'homme leur porte, mais aussi et surtout pour les problèmes de conservation rencontrés par de nombreuses espèces. Des déclin à grande échelle dus aux persécutions directes, à la disparition ou à la dégradation des milieux, à l'utilisation de pesticides ont conduit de nombreuses espèces vers leur niveau d'effectifs le plus bas dans plusieurs régions du monde dans les années 1960.

Des mesures de protection dans de nombreux pays ont permis d'améliorer graduellement la situation pour certaines espèces, mais de nombreux problèmes subsistent et demandent de maintenir une attention constante.

Ce chapitre décrit sommairement quelques caractéristiques des rapaces. Des descriptions plus complètes et détaillées peuvent être consultées par exemple dans l'ouvrage bien connu de tous les amateurs de rapaces : le Guide des rapaces diurnes – Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient de Benny Gensbol (cf. bibliographie).

Rapace, du latin *rapax* de *rapere* « emporter précipitamment », donne un aspect péjoratif. Il ramène à rapt, rapacité... Le langage populaire a transformé cela en « bec crochu » perpétuant ainsi l'image négative qui a conduit à des persécutions généralisées.

Aujourd'hui toujours, les rapaces chassent, tuent, certains sont charognards, mais les services qu'ils rendent aux systèmes écologiques et à l'agriculture leur permettent d'avoir une image plus prestigieuse.

En français, le terme rapace désigne des oiseaux carnivores, au bec crochu et tranchant et possédant des serres. Ils ont généralement une vue remarquable. Leurs ressemblances anatomiques dues à la pression de la sélection naturelle sont des manifestations évidentes du phénomène de convergence évolutive.

Jadis classés dans un seul ordre (les Falconiformes), les rapaces se répartissent désormais en 4 ordres.

Les rapaces nocturnes forment l'ordre des **Strigiformes** et se divisent en 2 familles : *Tytonidae* et *Strigidae*

Oiseaux prédateurs (capturant des proies vivantes) ou charognards (vautours), les rapaces présentent des adaptations morphologiques liées à leur régime alimentaire carnivore.

Les pattes pourvues de fortes griffes (serres) sont ainsi adaptées à la capture des proies. Elles servent à tuer ou à saisir et maintenir les espèces chassées.



Patte de Chouette hulotte © N. Duroure

Le bec crochu permet le dépeçage. Il se termine en pointe et la mandibule supérieure est plus longue que l'inférieure.



Bec de jeune Busard cendré © N. Duroure

L'acuité visuelle de ces oiseaux est légendaire. Nettement supérieure à la notre, elle joue un rôle primordial lors du repérage des proies.

Chez les rapaces nocturnes, une sensibilité à la lumière 10 à 100 fois supérieure à la notre leur permet de distinguer les proies dans l'obscurité.

L'ouïe est plus importante, principalement pour les nocturnes capables de détecter les sons suraigus des micromammifères, mais également pour certains diurnes qui chassent dans des zones où la visibilité est mauvaise. Deux autres adaptations rendent les rapaces nocturnes très efficaces pour le repérage des proies : le décalage des conduits auditifs permet de localiser très précisément l'origine des sons, et le disque facial, qui donne le « visage » caractéristique des chouettes, qui, comme une parabole, renvoie les sons vers la cavité auditive.

Le vol plané des grands rapaces est bien connu. Des ailes larges et une queue longue leur donnent une grande surface portante, et leur permettent d'utiliser les ascendances thermiques se formant au-dessus des terres.

Pour les nocturnes, des adaptations permettent également une amélioration des performances de chasse : Un plumage souple et velouté leur confère un vol silencieux qui permet d'entendre les sons émis par leurs proies sans être gênés par le bruit du vol.

Ils possèdent également une structure particulière du bord des rémiges primaires avec des barbes modifiées qui neutralisent les bruits de frottements pour un vol silencieux.

L'alimentation est très variée et si deux groupes d'animaux dominant parmi les proies, (mammifères, notamment les petits rongeurs et oiseaux) de nombreuses autres sources de nourriture disponibles sont utilisées. On peut distinguer des spécialistes et des opportunistes qui s'adaptent aux ressources présentes.

Les rapaces toujours menacés ?

Tour à tour glorifiés, persécutés, adorés ou détestés, la plupart des espèces de rapaces ont subi un déclin généralisé en Europe de l'Ouest jusqu'à une époque récente.

Ils sont aujourd'hui tous protégés et ce plus particulièrement depuis la Loi de protection de la nature de 1976 qui a permis de mettre en place des mesures de protection efficaces. Les persécutions directes perdurent mais sont devenues occasionnelles ; les empoisonnements accidentels ou volontaires sont encore régulièrement constatés et peuvent localement devenir source de menace importante pour certaines espèces. Concernant la France, le suivi des espèces montre une stabilisation des effectifs voire un accroissement pour certaines espèces. Mais pour nombre d'autres, la situation reste préoccupante et les efforts de conservation doivent se poursuivre.

Par exemple la liste rouge des vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes indique :

En grave danger (CR) : l'Aigle botté, l'Aigle de Bonelli, le Milan royal, le Petit-duc scops et le Vautour percnoptère.

En danger (EN) : le Busard cendré.

Vulnérable (VU) : l'Aigle royal, les busards des roseaux et Saint Martin, la Chevêche d'Athéna, la Chevêchette d'Europe, la Chouette de Tengmalm, **l'Effraie des clochers**, le Faucon pèlerin, le Grand-duc d'Europe et le Vautour fauve.

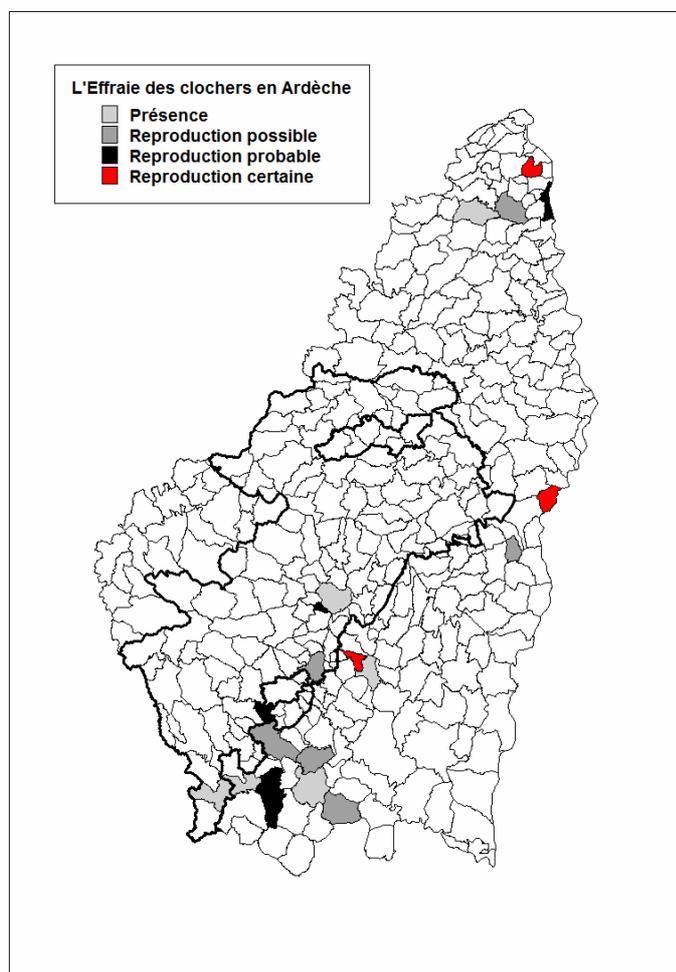
Quasi menacé (NT) : la Bondrée apivore, la Buse variable et le Circaète Jean-le-Blanc.

2-2- L'Effraie des clochers – *Tyto alba*



Effraie des clochers dans un grenier © Y. Muller

Surnommée la « Dame blanche », son plumage très clair et sa proximité avec l'homme font de la Chouette effraie le rapace nocturne le plus connu de nos campagnes.



Répartition connue en 2012

2-2-1- Distribution et effectifs

La Chouette effraie est le rapace nocturne le plus largement répandu dans le monde. Cosmopolite, elle occupe la majeure partie de l'Europe et de la France où sa population est estimée entre 20 000 et 50 000 couples dans les années 2000. Un déclin important, et inquiétant pour la conservation de l'espèce, est noté dans de nombreuses régions depuis les années 1970 où elle est désormais menacée.

En Rhône-Alpes, l'espèce évite les massifs d'altitude et se cantonne aux secteurs de plaine et à l'étage collinéen. Dans l'atlas régional de 2003, les effectifs rhônalpins étaient compris entre 900 et 5 000 couples. Ils sont probablement aujourd'hui en diminution.

En **Ardèche**, l'espèce est mal connue et la carte de répartition est très préoccupante. Si le manque de prospection et de données est manifeste, les lacunes de cette carte montrent sans conteste d'importants

problèmes de conservation pour une espèce qui devrait être commune dans la plaine et toutes les zones d'altitude inférieure à 700 m. Les effectifs semblent donc en forte diminution pour des chiffres estimés entre 100 et 1 000 couples il y a une vingtaine d'années (A. Ladet 1994). Les seules observations notées depuis cette estimation concernent quelques secteurs isolés (Nord Ardèche, Vallée du Rhône et la zone de Piémont cévenol et du Bas Vivarais comprise approximativement dans un triangle Aubenas – Les Vans – Vallon Pont d'Arc).

Une grande part du territoire du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche paraît favorable à l'Effraie des clochers.

L'Effraie affectionne les édifices pour nicher : granges, combles, églises (1), mais également ruines et bâtiments agricoles ; on la trouvera donc souvent aux abords des villes et des villages. Elle peut aussi s'installer dans des cavités arboricoles ou des falaises (Basse-Ardèche comme à Lavilledieu ou Chandolas). L'espèce dépend fortement de la structure bocagère du paysage. Les milieux agricoles semi-ouverts lui offrent ses ressources alimentaires, composées essentiellement de micromammifères (campagnols, mulots, musaraignes). Par temps de neige prolongé, ou lors d'années à faibles effectifs de proies (qui subissent de fortes fluctuations d'abondance), la mortalité et le succès de reproduction de l'Effraie peuvent être largement affectés et entraîner des variations interannuelles importantes des populations.

2-2-2- Cycle annuel et écologie

L'Effraie est sédentaire et les sites de reproduction sont stables lorsqu'il n'y a pas de dérangements ni de modification brutale de l'environnement (2). Les couples restent à proximité de leur site de reproduction toute l'année et défendent leur territoire (3).

Très peu de données sont disponibles sur le cycle de reproduction de l'espèce en Ardèche, mais il est connu que l'étalement de cette période varie beaucoup en fonction des ressources alimentaires. Les chants sont plus fréquents au printemps (4) et les dates de pontes sont comprises entre la deuxième quinzaine d'avril et la fin mai. (date de ponte moyenne le 17 avril en Rhône-Alpes et une taille moyenne de 3,8 œufs)

Quelques informations déjà anciennes (1996) donnent des indications sur l'élevage des jeunes en Ardèche (5), mais l'envol a été constaté dans la région dans une fourchette de date très grande allant du 8 mars au 18 septembre. Les prospections sur d'éventuels sites de reproduction peuvent donc se poursuivre sur une très large période.

L'élevage au nid se déroule pendant environ trois mois, puis les juvéniles partent ensuite à la recherche de sites favorables. Une moyenne de trois jeunes est annuellement produite, mais les années favorables peuvent permettre l'élevage de cinq à six jeunes chouettes.

2-2-3- Conservation

La Chouette effraie est classée « **vulnérable** » dans la liste rouge régionale. Son statut ardéchois doit probablement être évalué à un niveau de menace plus important. Persécuté et même cloué aux portes des granges pendant longtemps, cette chouette vivant à proximité de l'homme continue à subir des préjudices qui affaiblissent les populations et perpétuent un lent déclin. Menaces naturelles dues aux hivers rigoureux et aux fluctuations d'abondance des proies qui entraînent de grosses variations d'effectifs. Mais surtout nombreuses menaces d'origine anthropique qui se traduisent par une mortalité que n'arrive pas à compenser la dynamique naturelle des populations : manque de sites de nidification (fermeture des bâtiments, clochers...), percussions avec les clôtures et lignes électriques, collisions routières, électrocutions, tirs, empoisonnements par les produits destinés aux micromammifères dans les zones agricoles ou à proximité des habitations. Bien sûr, la déprise agricole et l'urbanisation viennent s'ajouter à cette liste d'éléments défavorables à l'espèce.

Toutes ces menaces sont connues, mais leur importance relative difficile à quantifier. En Ardèche, un plan d'action permettant la sensibilisation du public et la réduction des menaces est nécessaire pour tenter d'enrayer le déclin de cette espèce autrefois commune dans la plupart des villages du département.

-
- (1) pelotes de réjection dans l'église de Chassiers le 21/06/2011 (J. Traversier)
 - (2) « les chouettes nichaient avant les travaux de fermeture du château » à la Voulte (comm. pers. J. M. Chambon -15/06/2006)
 - (3) comportement territorial d'un couple observé régulièrement au même endroit à Berrias-et-Casteljau le 06/02/2010 (J. Courcelle), 1 couple cantonné à Lalevade le 24/03/1997 (D. Genoud)
 - (4) 1 oiseau chanteur isolé à Saint-Alban-Auriolles le 18/06/2009 (C. Tourre)
 - (5) juvénile au nid à Bogy le 10/07/1996 (V. Gaget) et 5 jeunes dans un grenier à Saint-Sernin le 30/08/1996 (Lameille)

3- Les actions du programme de restauration

3-1- Objectif « campagne de l'Effraie »

Le premier axe de ce travail est centré sur l'information, l'apport de connaissance et la sensibilisation des habitants. Différentes solutions ont été proposées aux communes intéressées par ce programme et ont été mises en place en visant deux types de public : les scolaires des écoles primaires et le grand public.

3-1-1- Les animations scolaires

Les animations scolaires ont été menées au cours des années scolaires 2014-2015 et 2015-2016 dans des communes intégrées ou proches des Espaces Naturels Sensibles du Département.

Elles ont touchées principalement des classes de cycle 3

Le déroulement classique de ces animations était composé des séquences suivantes :

- présentation des rapaces nocturnes et de l'Effraie des clochers à l'aide d'un diaporama
- présentation du programme général de restauration de l'Effraie
- grand « jeu de la chouette » en extérieur sur la prédation et la notion de chaîne alimentaire
- activité à l'aide de silhouettes de rapaces pour apprendre à identifier les espèces
- montage des nichoirs et éventuelle décoration



Assemblage d'un nichoir à l'école de Jaujac © N. Duroure

Le tableau ci-dessous présente la liste des écoles qui ont pu bénéficier de ces animations et qui ont participé par la construction des nichoirs à des actions concrètes de protection d'une espèce menacée.

Animations scolaires	
Ecole primaire	Date
Lablachère (2 classes)	10/11/2014
Chandolas	19/11/2014
Banne (2 classes)	05/12/2014
Rosières	12/12/2014
Salavas (2 classes)	16/12/2014
Jaujac	05/02/2015
Vocance	09/03/2015
Saint-Romain-d'Ay	10/03/2015
La Souche	06/11/2015
Beaumont	15/01/2016

Au total, un peu plus de 250 jeunes élèves ardéchois ont pu être sensibilisés et faire un grand pas vers l'éco-citoyenneté.

3-1-2- Les conférences grand public



Conférence à Gravières © S. Compère

Parallèlement aux animations scolaires, des conférences ont eu lieu dans plusieurs communes où les nichoirs ont été installés.

Ces soirées conférence diaporama étaient suivies de balades lorsque la météo était favorable pour tenter de contacter les espèces nocturnes. Certaines espèces ont été vues ou entendues lors de ces balades

(Chouette hulotte, Petit-duc scops, divers mammifères et amphibiens) mais jamais la Dame blanche ne s'est manifestée !



Balade à la recherche de l'Effraie © S. Compère

Le tableau page suivante récapitule l'ensemble des conférences réalisées dans les différents secteurs ENS du département.

Pour cette partie de notre programme, c'est un peu plus de 300 habitants qui ont été informé et sensibilisé à la protection des rapaces nocturnes.

Commune	Date de conférence	Nombre de personnes	ENS
Rosières	17/01/2015	30	Boucle de Chauzon
Saint-Julien-du-Gua	11/03/2015	30	Serres Boutiérots
Gravières - Nuit de la Chouette	04/04/2015	35	Païolive et gorges du Chassezac
Bidon	11/04/2015	35	Gorges de l'Ardèche
Jaujac	28/08/2015	25	Massif du Tanargue
Sainte-Consorce (69) - Rencontres nationales Effraie	17/10/2015	60	
La Souche	13/11/2015	35	Massif du Tanargue
Roiffieux	03/02/2016	30	Hautes vallées de la Cance et de l'Ay
Boucieu-le-Roi	26/02/2016	45	Gorges du Doux

3-1-3- Communication sur l'opération

De nombreux outils de communication ont été utilisés afin de diffuser l'information sur ce programme auprès de différents publics et sensibiliser les habitants aux objectifs de ce projet :

- **Une plaquette en 3 volets** spécifique à l'Effraie des clochers en Ardèche éditée à 1000 exemplaires et diffusée largement (scolaires, mairies, stands...)
- Une communication dans la revue **Relief** du Département
- Des **pages spécifiques** de présentation du programme et d'actualités sur les **2 sites internet LPO**

Le site LPO Rhône-Alpes

<https://rhone-alpes.lpo.fr/qui-sommes-nous/associations-locales-lpo/07-lpo-ardeche/>

Le site faune-ardeche

http://www.faune-ardeche.org/index.php?m_id=20022

- Des articles dans notre bulletin départemental **LPO Info Ardèche** pour information des adhérents locaux

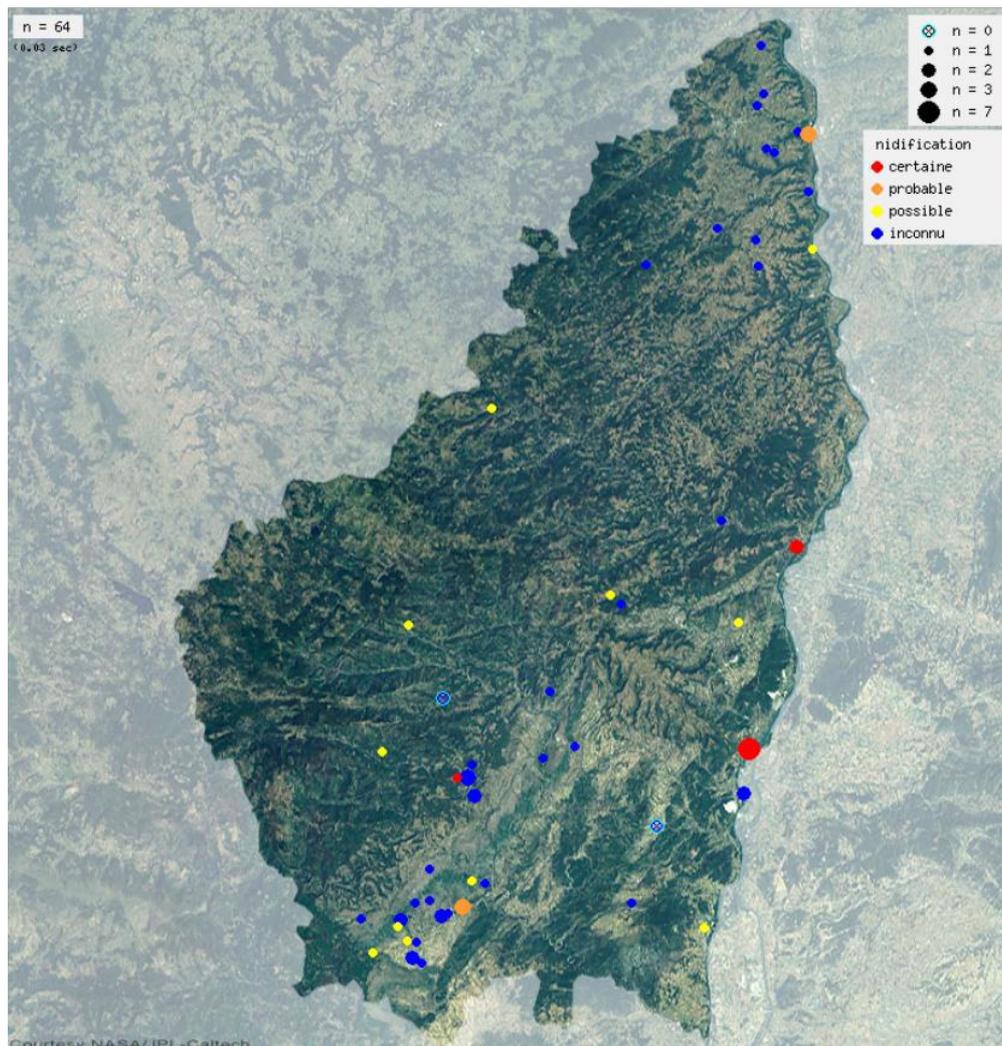
- Des **courriers** de sollicitation aux mairies pour les intégrer au programme, puis après la pose des nichoirs pour les remercier et pour informer les habitants (cf annexes 1 et 2). Ces courriers ont pu être repris dans la communication locale des communes (Bulletin municipal, Blog, site internet)
- Des **articles de presse** (le Dauphiné Libéré, le Réveil du Vivarais...) lors de l'installation des nichoirs ou lors des soirées conférence, ainsi que des reportages dans les **radios locales** (Fréquence 7 ...)
- Des publications sur différents sites internet et revues des structures partenaires (associations, PNR des Monts d'Ardèche...)

3-2- Objectif « Inventaire chouette »

Un objectif important de cette étude était de faire un point sur l'état des connaissances sur cette espèce. Dans le paragraphe 2-2 de présentation de l'Effraie des clochers était proposée une carte de répartition sur le département à partir des données collectées jusqu'en 2012.

Pour améliorer cette connaissance, une enquête participative a été proposée aux adhérents (cf annexe 4) afin de récolter les éventuelles contacts et observations sur le territoire.

Ainsi, une carte actualisée a pu être produite, notamment à partir des données récoltées sur le site www.faune-ardeche.org. Cette carte nous confirme deux principaux secteurs de présence : les plaines de l'Ardèche et du Chassezac d'un côté, les plateaux du Haut-Vivarais de l'autre.



Entre début 2014 et début 2016, 16 observations directes d'Effraie (vues ou entendues) ont été récoltées. Certaines mentions sont intéressantes car situées au cœur du réseau de nichoirs installés récemment : Lagorce, Lablachère, Chandolas et Saint-Alban-Auriolles. On peut noter également la photo obtenue par l'association Païolive grâce à un piège-photo à Berrias-et-Casteljau en novembre 2015.

Ainsi, si l'espèce est menacée, ces observations nous permettent d'être optimistes sur une reconquête encore possible du territoire.



Effraie photographiée par un piège photo dans le bois de Païolive © Association Païolive

D'autres observations indirectes ont été prises en compte : il s'agit des pelotes récoltées dans les églises, granges et autres bâtiments. Si la période précise d'occupation ne peut pas être connue à partir de ces découvertes (sauf pelote fraîche), elle renseigne sur une présence passée, sur des sites parfois devenus inaccessibles (grillages, obturation des ouvertures de combles par des tuiles...).

Les pelotes ainsi récoltées ont été transmises à Patrick Brunet-Lecomte, qui a réalisé bénévolement la détermination des proies contenues dans ces restes. Ainsi, ce sont 700 micromammifères qui ont été notés, pour 11 espèces. Le tableau page suivante présente les espèces notées par site de récolte (est également précisée le type de site : cavité de falaise, grange, église).

De ce tableau, on peut noter une prédominance forte de 2 espèces dans le régime alimentaire : le Mulot sylvestre et la Crocidure musette (respectivement 234 et 252 individus, soit 33 et 36% des proies totales). Ceci est valable pour la Basse-Ardèche, puisque la totalité des pelotes provient de ce secteur.

A l'inverse, la présence de l'Effraie peut être connue localement par l'analyse du régime alimentaire du Grand-duc d'Europe, comme en témoigne la pelote de réjection ci-dessous, récoltée le 10 février 2009 par Florian Jacob à Vogüé et qui contenait les 2 pattes d'une Effraie :



Pelote de Grand-duc d'Europe contenant les restes d'une Effraie © F. Jacob

Date	29/04/2009	05/01/2014	28/02/2014	04/04/2014	23/12/2014	12/01/2015	03/02/2015	04/02/2015	05/11/2015
Lieu de récolte	Lavilledieu (cavité de falaise)	Berrias-et-Casteljau (grange)	Aubenas (ruine)	Grospierres (falaise)	Rosières (église)	Chassiers (église)	Lagorce (église)	Auriolles (église)	Saint-Alban-Auriolles (grange)
Campagnol agreste	5	9	21	2		28	4	12	12
Campagnol provençal	1	1	2	3				25	8
Campagnol des neiges	3			2		12			
Campagnol roussâtre						6			
Mulot sylvestre	44	11	8	17	16	90	3	34	11
Souris d'Afrique du Nord	10	6	1	4	3			10	12
Souris grise	1					2		1	
Rat surmulot				1	1	1	1	1	
Lérot commun	1					1			
Crocidure musette	47	14	30	8	14	68	19	10	42
Pachyure étrusque								1	
Nombre total de proies	112	41	62	37	34	208	27	94	85

Tableau des proies identifiées dans le cadre du programme, d'après l'analyse des pelotes par Patrick Brunet-Lecomte

3-3- Objectif « NidificAction, 50 nichoirs à Effraie en Ardèche »

L'action phare du programme est l'installation de 50 nichoirs dans les bâtiments communaux afin de proposer des sites de reproduction à l'Effraie qui a vu les sites traditionnels de nidification disparaître au cours des années (clochers d'églises grillagés, greniers et bâtiments agricoles devenus inaccessibles...).



Nichoir installé dans un clocher grillagé, inaccessible depuis de nombreuses années – Plats © F. Veau

Les nichoirs ont été installés dans des clochers d'églises et bâtiments communaux des communes ayant répondu favorablement à notre sollicitation. L'altitude étant un facteur limitant pour l'installation de l'Effraie, les communes d'altitude modeste ont donc été choisies préférentiellement.

La priorité a également été donnée aux communes situées dans ou à proximité des espaces naturels sensibles du Département.



Présentation du nichoir à la presse en présence des élus à Roiffieux

Le tableau page suivante présente la liste des communes concernées par la pose d'un nichoir, ainsi que la date d'installation. On peut noter, en tenant compte des 4 nichoirs dont la pose est prévue en mars 2016, que l'objectif est atteint : ce sont même 51 nichoirs qui ont été installés dans le cadre du programme départemental ! Deux communes nous ont proposé l'installation de nichoirs sur chacun des 2 clochers présents sur leur territoire : Aubenas (ville et Pont d'Aubenas) et Davézieux (ville et Vidalon). La distance entre les sites étant suffisante, cette possibilité a donc été testée pour profiter de contextes différents (orientation de l'entrée, zones de chasse différentes...).



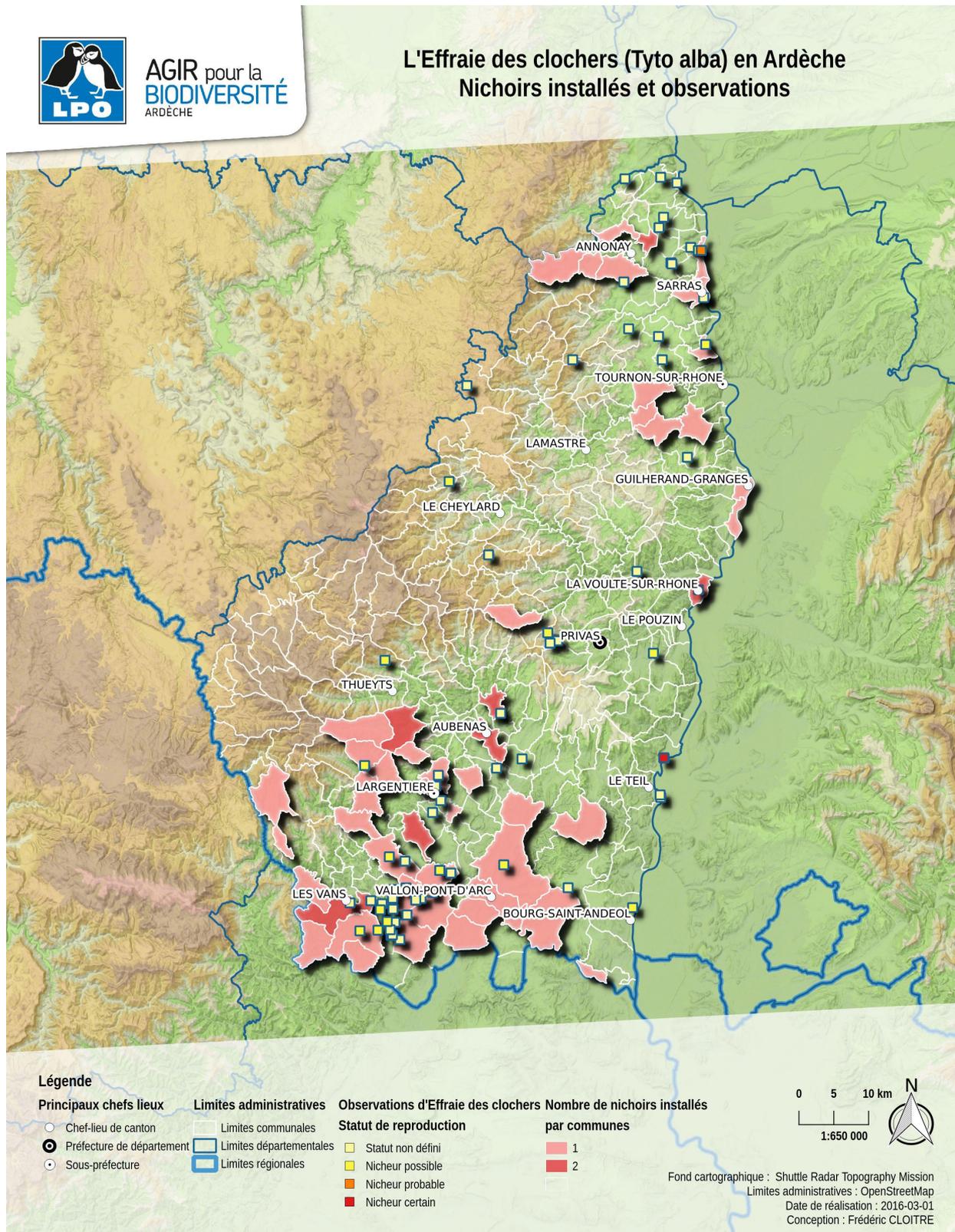
Nichoir dans les combles de l'église de Saint-André-Lachamp © N. Duroure

Commune	Date de pose	Nombre de nichoirs posés
Beaulieu	25/06/2014	1
Gravières	26/06/2014	1
Grospierres	16/12/2014	1
Lachapelle-sous-Aubenas	22/12/2014	1
Rosières	23/12/2014	1
Uzer	12/01/2015	1
Chassiers	12/01/2015	1
Rosières (élève)	26/01/2015	1
Lagorce	03/02/2015	1
Rochechouart	03/02/2015	1
Vallon-Pont-d'Arc	03/02/2015	1
Saint-Alban-Auriolles	04/02/2015	1
Andance	11/02/2015	1
Boulieu-lès-Annonay	11/02/2015	1
Davézieux	11/02/2015	1
Lablachère (Notre-Dame de)	18/02/2015	1
Chandolas (Maison Neuve)	18/02/2015	1
Tauriers	20/02/2015	1
Vanosc	09/03/2015	1
Sarras	10/03/2015	1
Saint-Julien-du-Gua	11/03/2015	1
Vagnas	18/03/2015	1
Saint-Remèze	19/03/2015	1
Roiffieux	23/03/2015	1
Davézieux (Vidalon)	23/03/2015	1
Villevoisance	23/03/2015	1
les Vans	24/03/2015	1
Salavas (Moulin)	25/03/2015	1
Aubenas (ville et Pont d'Aubenas)	23/04/2015	2
Vion	29/04/2015	1
Guilherand-Granges	04/05/2015	1
Banne	05/12/2014	1
Jaujac	29/06/2015	1
La Souche	23/09/2015	1
Saint-André-Lachamp	24/11/2015	1
Soyons	27/11/2015	1
Malbosq	02/12/2015	1
Saint-Martin-d'Ardèche	09/12/2015	1
Saint-Julien-du-Serre	14/12/2015	1
Plats	26/01/2016	1
Prunet	27/01/2016	1
Beaumont	29/01/2016	1
Rocles	02/02/2016	1
Boucieu-le-Roi	03/02/2016	1
Saint-Paul-le-Jeune	18/02/2016	1
Colombier-le-Vieux	26/02/2016	1
Colombier-le-Jeune	Mars 2016	1
Laboule	Mars 2016	1
Montselgues	Mars 2016	1
Saint-Barthélémy-le-Plain	Mars 2016	1
Nombre de nichoirs posés (2014/2016) :		51

A ce nombre de sites disponibles, on peut ajouter 6 nichoirs installés précédemment par des adhérents (Saint-Julien-du-Serre, les Vans) ou communes (la-Voulte-sur-Rhône - 2 nichoirs -, Jaujac et Valvignères).

La carte ci-dessous présente ce réseau de 57 sites désormais disponibles pour le retour naturel de l'Effraie des clochers (*Tyto alba*), en lien avec les observations de ces dernières années.

Après la phase d'installation qui a pris beaucoup de temps et d'énergie, les années prochaines porteront sur le contrôle de ces nichoirs, tout en restant à la disposition des communes qui souhaiteraient rejoindre cette dynamique lancée grâce à ce programme ambitieux mais réussi.



BIBLIOGRAPHIE

- COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE, 2007. **En direct de la CAF : liste officielle des oiseaux de France (catégories A, B, C)**. Ornithos, (n°14(4)), 234-246. Ligue pour la Protection des Oiseaux, Rochefort.
- CORA, 2003. **Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes**. Centre Ornithologique Rhône-Alpes, Lyon. Conseil Régional Rhône-Alpes, Charbonnières-les-Bains. 336 p.
- DE THIERSANT M.-P., DELIRY C. (Coord.), 2008. **Liste rouge résumée des vertébrés terrestres de la région Rhône-Alpes**. Version 3 (14 mars 2008). CORA Faune Sauvage, Lyon. 22 p.
- DUBOIS P.-J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P., 2000. **Inventaire des oiseaux de France Avifaune de la France métropolitaine**. Nathan, Paris. 397 p.
- DUBOIS P.-J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU P., 2008. **Nouvel Inventaire des oiseaux de France**. Delachaux et Niestlé, Paris. 559 p.
- GENSBOL B., 2009. **Guide des rapaces diurnes Europe, Afrique du Nord et Moyen-Orient**. Delachaux et Niestlé, Paris. 403 p.
- GEROUDET P., 2006. **Les Rapaces d'Europe**. (septième édition) Delachaux et Niestlé, Paris, 446 p.
- LADET A., 1994. **L'avifaune de l'Ardèche**. 07 Nature (n°1, p. 55 à 73). CORA 07, Privas. 73 p.
- LADET A, MARITON A, 1994. **Inventaire des richesses naturelles du nord du plateau ardéchois**.
- LPO. **Rapaces de France (n°1 à 13)**. Hors série de L'Oiseau magazine. LPO. Rochefort
- MAURIN J., 1994. **Inventaire de la faune menacée en France**. Nathan, Paris. 176 p.
- MAYAUD N., 1936. **Inventaire des oiseaux de France**. Société d'études ornithologiques. Paris
- MEBS T., 1989. **Les rapaces nocturnes - chouettes et hiboux**. Delachaux et Niestlé, Paris. 123 p.
- PARC NATIONAL DES CEVENNES, 2004. **Rapaces forestiers et gestion forestière** – Les cahiers techniques. 51 p.
- ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D. & VANARDOIS P., 1999. **Oiseaux menacés et à surveiller en France, listes rouges et recherche de priorités, populations, tendances, menaces, conservation**. LPO, Paris. 560 p.
- TERASSE J.-F., 1965. **Diminution récente des effectifs de rapaces en France et ses causes**. La Terre et la Vie, 19 : 272-291.
- THIOLLAY J.-M., BRETAGNOLLE V., 2004. **Rapaces nicheurs de France – Distribution, effectifs et conservation**. Delachaux et Niestlé, Paris. 175 p.
- YEATMAN-BERTHELOT D., JARRY G. & Société ornithologique de France, 1994. **Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989**, Paris: Société ornithologique de France : 775 p.

ANNEXE 1

Exemple de courrier envoyé aux mairies



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ARDÈCHE

ardèche
LE DÉPARTEMENT

Ligue pour la Protection des Oiseaux

LPO Ardèche

4 Bis rue de la Halle

07110 Largentière

Téléfax : 04.75.35.55.90 – E-mail : ardeche@lpo.fr

Largentière le 9 janvier 2015

Objet : Pose de nichoirs à Effraie des clochers

Mr ou Mme le Maire,

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) est une association de protection de la nature reconnue d'utilité publique. Elle a pour objectif « la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent, et en particulier, la faune et la flore qui y sont associés ». Celle-ci est représentée sur l'ensemble du territoire par des antennes et associations locales telles que la LPO Ardèche.



Jeune Effraie des clochers © Florian Veau, LPO 07

Comme vous pourrez le découvrir dans la plaquette de présentation de notre programme, et malgré les mesures de protection réglementaires mises en place pour cette espèce, l'Effraie des clochers est un rapace nocturne en régression dans toute la France. Les acteurs luttant en faveur de cette espèce sont nombreux (groupe Effraie, Mission Rapaces...). C'est donc dans une logique nationale que la LPO 07 a lancé un projet pour la restauration des populations de ce rapace nocturne, soutenu par le département de l'Ardèche. L'objectif étant d'augmenter le nombre de sites de nidification et d'améliorer les connaissances sur cet oiseau. Les actions sont diverses et s'orientent selon 3 axes définis :

- Monte et pose de nichoirs à Effraie pour augmenter la disponibilité en sites de nidification.
- Inventaire et étude (analyse de la répartition ancienne et actuelle, enquête grand public...)
- Sensibilisation et communication autour de ce projet (conférences, animations...)

Nous avons donc choisi de vous consulter pour vous proposer l'installation d'un nichoir dans le clocher de l'église ou dans un bâtiment public de votre commune. La pose est bien sûr gratuite et assurée par la LPO dans le cadre du projet de « Sensibilisation et restauration des populations d'Effraie des clochers »

Nous ne manquerons pas de vous contacter prochainement par téléphone pour vous parler de ce projet et voir si vous souhaitez nous accompagner dans la protection de notre patrimoine naturel.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos sincères salutations.

Pour la LPO Ardèche
Nicolas Duroure
Contact : nicolas.duroure@lpo.fr
04 75 35 55 90

ANNEXE 2

Exemple de texte diffusé aux communes après l'installation du nichoir



Des chouettes effraie à Rocles

Autrefois commune dans les villages de France, cette belle chouette blanche disparaît peu à peu de nos campagnes. Depuis l'an passé la LPO 07 (Ligue pour la Protection des Oiseaux) mène une campagne, soutenue par le département de l'Ardèche, pour la préservation de ce rapace menacé.

Des animations scolaires, des conférences, la construction et l'installation de nichoirs se sont déroulées au cours de cette année, pour tenter d'enrayer le déclin de cette espèce.

Présentation de l'espèce

L'Effraie des clochers est un rapace nocturne aussi appelée Chouette effraie ou Dame blanche. De taille moyenne et de couleurs claires et dorées, on ne peut la confondre. Son masque facial blanc a la forme d'un cœur.

Son régime alimentaire est principalement composé de petits rongeurs, ce qui fait d'elle un véritable auxiliaire de culture pour les agriculteurs.

Son aire de répartition est étendue, avec pour limite les massifs montagneux où les températures sont trop basses durant l'hiver. Son habitat principal est constitué de grands milieux ouverts où elle peut aller chasser durant la nuit. Elle niche souvent dans d'anciens bâtiments comme les clochers d'églises, les vieilles granges... Si la ressource alimentaire est suffisante, et si aucun dérangement n'est causé, elle peut garder son aire de nidification toute sa vie !

Mais les menaces sont nombreuses : la perte d'habitat, le trafic routier, la modification du milieu, la prédation et les empoisonnements par les rodenticides... font que les populations diminuent.

Résumé du projet

Malgré les mesures de protection réglementaires mises en place pour cette espèce, l'Effraie des clochers est en régression dans toute la France et principalement dans l'Est. Les acteurs luttant en faveur de cette espèce sont nombreux (groupe Effraie, Mission Rapaces...). C'est donc dans une logique nationale que la LPO 07 a lancé un projet pour la restauration des populations de ce rapace nocturne sur le département de l'Ardèche. L'objectif étant d'augmenter le nombre de sites de nidification et d'améliorer les connaissances sur cet oiseau. Les actions s'orientent selon 3 axes :

Objectif Nidific'Action : 50 nichoirs à Effraie en Ardèche

Fabrication et décoration des nichoirs en kit, avec le jeune public.

Pose des nichoirs avec les communes adhérentes au projet sur le territoire de l'Ardèche, prioritairement sur les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Objectifs attendus : Mettre à disposition 50 nouveaux lieux de nidification favorables à l'Effraie des clochers.

Sensibiliser les élèves au respect de la biodiversité en les associant au projet.

Sensibiliser les communes à la « nature en ville ».

Objectif Inventaire chouette

Obtenir de nouvelles connaissances sur l'espèce (aire de répartition, effectifs...)

- analyses de données.
- recherches bibliographiques.
- appel à participation de nos adhérents et du grand public.
- suivi des dispositifs installés

Objectif Campagne de l'Effraie

Animations déployées autour de l'espèce

- nichoirs avec le jeune public.
- conférences pour le grand public.
- plaquette d'information Effraie des clochers spécifique à l'Ardèche.

Un nichoir à Rocles

En accord avec la municipalité un nichoir a été installé dans le clocher de l'église le 2 février 2016. La localisation précise n'est pas indiquée afin de préserver la tranquillité des oiseaux qui, nous l'espérons, viendront s'installer prochainement sur la commune.

Nous comptons donc sur tous les habitants pour ouvrir l'œil et l'oreille lors des nuits printanières afin de guetter le retour de la Dame blanche.

ANNEXE 3

Exemple d’affiche utilisée pour les conférences



BOUCIEU-LE-ROI

ardèche
LE DEPARTEMENT

Espace Naturel Sensible "Gorges du Doux, du Duzon et de la Daronne"

Vendredi 26 février 2016 – 18h30 à 20h

Salle des fêtes Louis Ravel - Entrée libre

Soirée « 1 clocher, 1 chouette »



Conférence sur les
rapaces nocturnes
et l'Effraie des clochers
dans l'Espace naturel sensible !



ANNEXE 4

Fiche d'enquête participative

Enquête participative Chouette effraie

Adhérents LPO Ardèche



Bonjour à tous !

Dans le cadre du projet Effraie des clochers, une grande enquête participative est mise en place auprès de tous les adhérents de la LPO Ardèche. Nous vous proposons de remplir ce formulaire et de nous le renvoyer pour nous aider !

Si vous souhaitez contacter la LPO 07 pour une information sur le projet :
Lara VULIĆ , coordinatrice Effraie : lara.vulic@lpo.fr

Nom – Prénom :

Numéro de téléphone :

Date :

Nom de votre commune :

Le clocher de l'église est-il grillagé ?

- Oui
- Non

Souhaitez-vous être le relais auprès de votre mairie ?

Si vous souhaitez contacter votre mairie pour demander l'autorisation de pose de nichoirs à Effraie des clochers en lien avec la LPO 07, qui interviendra pour la pose.

- Oui
- Non

Avez-vous déjà observé l'Effraie des clochers sur votre commune ?

- Oui
- Non

Avez-vous connaissance d'un site de nidification de l'Effraie des clochers sur votre commune ?

- Oui. *Si oui, quelle est la dernière année d'occupation connue ?.....*
- Non

ANNEXE 5

Dépliant l'Effraie des clochers

L'EFFRAIE DES CLOCHERS, ALLIÉE POUR L'AGRICULTEUR ET LE JARDINIER.

Au cours d'une année, un couple d'Effraie avec ses jeunes va consommer en moyenne 5 000 petits mammifères, qui sont à 80 % des rongeurs, eux-mêmes consommateurs de cultures et de légumes. L'Effraie des clochers est une alliée précieuse en milieu rural qui a toujours trouvé sa place à nos côtés dans le passé et que nous devons préserver. Vous pouvez agir pour sa protection, les actions sont souvent simples à mettre en œuvre :

- Poser des nichoirs ou aménager des bâtiments ;
- Rouler moins vite la nuit ;
- Mettre un grillage sur les cheminées ;
- Installer des systèmes anti-noyades dans les abreuvoirs ;
- Maintenir des prairies naturelles et jachères ;
- Conserver des vieux arbres ;
- Conserver et planter des haies ;
- Sensibiliser vos proches, vos voisins...

Pour mieux connaître et protéger l'Effraie, l'association de votre secteur, département ou région est à votre disposition. N'hésitez pas à signaler sa présence, ou la découverte d'oiseau blessé ou mort.



photo P. Soufflot ©

AIDER ET ACCUEILLIR L'EFFRAIE DES CLOCHERS, PATRIMOINE NATUREL DE NOS CAMPAGNES



photo P. Perrot ©

*Les yeux clos,
le visage rétréci,
elle s'enveloppe
dans ses longues
ailes soyeuses,
un manteau
luxueux d'un roux
doré chamarré
finement de gris
et de gouttelettes
blanches.*

Paul Géroutet

LPO Ardèche
4 bis rue de la Halle 07110 Largentière
tél : 04.75.35.55.90

Pour en savoir plus sur l'Effraie des clochers et son réseau de protection :
<http://rapaces.lpo.fr/chouette-effraie>

- Le cahier technique *Effraie des clochers* et les bulletins *L'Effraie des clochers*
- Monographies :
La Chouette Effraie, Jean-Louis VALLEE, Delachaux et Niestlé.
Alba, Hugues BAUDVIN, Philippe PERROT, Alba Aluco.
L'Effraie des clochers, Yves MULLER, Eveil Nature.

Pour rejoindre le réseau Effraie : rapaces@lpo.fr

Conception : réseau francophone Effraie.
Maquette originale et composition : Emmanuel Caillet - studio La Tomate Bleue
Impression : IDHP



photo P. Perrot ©

LA DAME BLANCHE

Fascinante, mystérieuse et menacée, sa sauvegarde dépend de l'homme.

**VOTRE RÔLE PEUT
ÊTRE ESSENTIEL !**

l'effraie des clochers

photo G. Trunet ©



UNE CHOUETTE CONNUE...

photo G. Trunet ©



Aujourd'hui, la présence de l'Effraie des clochers témoigne de la qualité d'un milieu.

L'EFFRAIE DES CLOCHERS est un rapace nocturne aussi appelée Chouette effraie ou Dame blanche. De taille moyenne, son plumage roux-doré, perlé de gouttelettes noires et blanches, est si typique qu'on ne peut la confondre. Elle porte un masque facial blanc en forme de cœur et vous regarde de ses grands yeux noirs. Notre Dame blanche s'accouple au printemps et pond 4 à 8 œufs en moyenne. Si la ressource alimentaire est bonne, elle peut faire deux nichées par an. La couvaison dure un mois et l'éclosion s'étale sur deux semaines. Les poussins atteignent la taille adulte au bout d'environ deux mois.

NE RAMASSEZ PAS LES JEUNES CHOUETTES

Avant de savoir voler, les jeunes quittent le nid et tombent souvent par terre. Mais attention les parents continuent à les nourrir. Si vous trouvez des jeunes au sol, reposez-les en hauteur à l'abri des chats, mais ne les emmenez pas avec vous.



QUE MANGE-T-ELLE ?

campagnols	mulots	musaraignes	autres
60 %	20 %	10 %	10 %

OÙ HABITE-T-ELLE ?

L'effraie recherche des vieux bâtiments isolés, des granges, des combles de maisons ou des églises mais aussi des cavités arboricoles ou encore des grottes. L'effraie n'est pas une espèce forestière. Elle chasse en milieu ouvert, dans les paysages bocagers parmi les prairies, les vergers traditionnels, les vieux bâtiments isolés mais aussi aux abords des villes et villages...



En Ardèche, l'Effraie des Clochers est présente à l'est et au sud du département, à l'écart des reliefs.

...MAIS MENACÉE

Commune il y a encore 40 ans, l'Effraie des clochers est aujourd'hui menacée.



photo P. Perrot ©

Les menaces pesant sur les populations d'Effraie des clochers sont nombreuses et variées mais très souvent elles sont liées à des comportements humains :

- Manque de sites de nidification (fermeture ou engrillagement des bâtiments, des clochers) ;
- Collisions routières et ferroviaires ;
- Enfermement dans les cheminées ;
- Noyades dans les abreuvoirs agricoles ;
- Percussions avec les lignes électriques et clôtures ;
- Electrocutations ;
- Tirs au fusil de chasse ;
- Empoisonnements...



9 EFFRAIES DES CLOCHERS SUR 10

n'atteignent pas leur deuxième anniversaire et rares sont les oiseaux qui dépassent 5 ans.

Avec toutes ces menaces, les populations d'Effraie sont en nette régression. Pourtant l'espèce est protégée depuis 1902 en tant qu'oiseau utile à l'agriculture, et classée dans la liste des espèces non chassables depuis 1972. Grâce à la loi de protection de 1981 relative aux rapaces, la chouette est maintenant entièrement protégée sur le territoire. Il est donc interdit de détruire, mutiler, capturer ou enlever un individu, ou ses œufs, ou son nid. La destruction, l'altération ou la dégradation de leur milieu sont aussi prohibées. Qu'elle soit vivante ou morte, il est également interdit de la transporter, colporter, de l'utiliser, de la détenir, de la vendre ou de l'acheter.

ANNEXE 6

Articles de presse

Des nichoirs dans le clocher



Les enfants sont impatients de voir ces nichoirs habités.

Vendredi après-midi, les élèves de la classe de Régis Sautour étaient fiers de poser devant des nichoirs qu'ils ont décorés. Avec l'accord de la municipalité, ces nichoirs ont été installés

ensuite dans le clocher de l'église de la commune pour y accueillir la chouette effraie des clochers, hôte attendu. Lara Vuluc et Nicolas Duroure de la Ligue de protection des oiseaux ont

procédé à cette installation et suivront l'évolution de cette implantation avec les enfants impatients de voir ces nichoirs habités et de jeunes oiseaux y apparaître.

Au chevet de "l'effraie des clochers"

Autrefois commune dans nos villages, "l'effraie des clochers", chouette de couleur blanche, disparaît peu à peu de nos campagnes ardéchoises malgré les mesures de protection réglementaires.

Augmenter le nombre de sites de nidification

Avec la LPO 07 (Ligue pour la protection des oiseaux Ardèche) et l'appui du département de l'Ardèche, la commune de La Souche souhaite contribuer à la démarche départementale de préservation de cette espèce.

En effet, chouettes et hiboux contribuent grande-

ment à la riche biodiversité de la commune et aident à réguler les populations de petits rongeurs et de musaraignes.

L'objectif est d'augmenter le nombre de sites de nidification et d'améliorer les connaissances sur cet oiseau.

Ainsi, dans le cadre de la rénovation de l'école, un nichoir a été installé dans les combles du bâtiment début octobre.

Ce projet vient compléter les travaux réalisés par les élèves de l'école depuis plusieurs années.

Une intervention pédagogique a été effectuée dans l'école ce vendredi 6 novembre et a permis aux

enfants de mieux connaître chouettes et hiboux présents sur la commune.

Une soirée spéciale vendredi soir

Pour poursuivre la démarche, une conférence grand public est organisée le vendredi 13 novembre de 18 heures à 19 h 30 à la salle des fêtes.

De 19 h à 19 h 30, les participants petits et grands seront accompagnés par l'animateur de la LPO pour une séance d'écoute des chouettes et hiboux sur les sentiers proches du village.



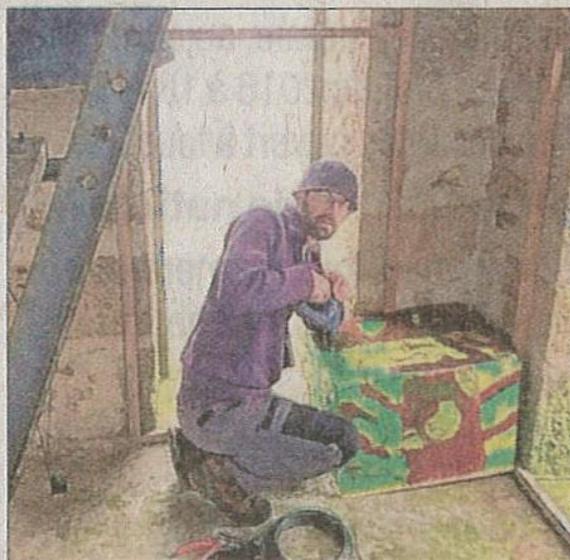
Nicolas présente aux enfants de l'école le monde des chouettes.

SAINT-JULIEN-DU-SERRE

Un nichoir pour l'effraie

Florian Veau, coordonnateur départemental de la Ligue protectrice des oiseaux, vient de solliciter l'autorisation d'installer un nichoir dans le clocher, un clocher grillagé certes mais cela n'a pas empêché mardi la pose d'une caisse décorée par les enfants d'une école ardéchoise. Florian viendra à l'automne pour vérifier le nid, il aimerait bien être le premier à signaler sur le site le retour de ce bel oiseau. D'ailleurs tout un chacun peut faire un signalement, sur le site www.faune-ardeche.org.

L'Effraie des clochers est un rapace nocturne aussi appelé Chouette effraie ou Dame blanche. Son habitat principal est constitué



Florian prépare le nichoir haut perché.

de grands milieux ouverts où elle peut aller chasser durant la nuit. Elle niche souvent dans d'anciens bâtiments. Mais les menaces sont nombreuses : la perte d'habitat et de lieu de nidification, le trafic routier, la modification du milieu... font que les populations diminuent.

ROIFFIEUX

Biodiversité : préserver la dame blanche

Mercredi 3 février, se déroulait en salle de conseil, une conférence donnée par Florian Veau.

Celle-ci afin de sensibiliser la population sur la biodiversité et les richesses de notre patrimoine naturel et plus particulièrement sur la nécessité de préserver la dame blanche, plus communément connue sous le nom de chouette effraie.

Actuellement menacé par plusieurs facteurs humains (utilisation massive de pesticides et de produits contre les rongeurs, électrocution et percussions avec les câbles de lignes électriques ou les éoliennes de toit, trafic routier, etc.) le devenir de



Mercredi 3 février avait lieu une conférence donnée par la Ligue de la Protection des Oiseaux (LPO).

ce rapace est entre les mains des hommes.

L'objectif de cette intervention est de créer un ré-

seau de sites favorables à la nidation sur le département et d'améliorer les connaissances sur cette

espèce.

La mairie avait récemment agi en ce sens en installant un nichoir dans son clocher.